

Paris, le jeudi 25 août 2022

APPEL À CANDIDATURES **Talents Adami Cinéma 2023 : les candidatures sont ouvertes !**



© Thomas Bartel – Talents Adami Cinéma 2022

Les inscriptions sont ouvertes du 25 août au 26 septembre 2022 inclus

L'Adami lance la 29^e édition des Talents Adami Cinéma !

De jeunes comédiennes et comédiens mis en valeur dans 4 courts métrages : c'est le concept de ce programme d'accompagnement de nouveaux talents aux prémices de leur carrière. **Talents Adami Cinéma** offre à ces jeunes actrices et acteurs une occasion exceptionnelle de participer à une collection de courts métrages projetée en avant-première au Festival de Cannes en mai 2023.

Sélectionnés, castés et dirigés par des comédiennes et comédiens aguerris, les jeunes talents auront la chance unique de se nourrir de l'expérience de leurs aînés. Cette opération leur offre également l'occasion de participer à d'autres manifestations audiovisuelles leur permettant de rencontrer les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel et de développer leur réseau.

À la clôture de l'appel, les réalisatrices et réalisateurs organiseront leur casting en octobre à Paris sur la base des candidatures reçues.

Les personnes intéressées par cette opération sont priées de postuler sur le site Talents Adami jusqu'au 26 septembre 2022 inclus :

<http://talents.adami.fr>

Conditions de participation :

- Être une personne majeure au moment de l'inscription et avoir moins de 30 ans au 31 décembre 2023 (être né à partir du 1^{er} janvier 1993 inclus) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle et/ou d'une formation d'acteur/actrice significative(s) ;
- Ne pas être/avoir été Talents Adami Cinéma ou Talents Adami Théâtre, que ce soit au titre de l'édition en cours ou d'une précédente édition ;
- Être disponible entre novembre 2022 et janvier 2023 pour les tournages des courts métrages (entre 3 et 5 jours de présence par tournage) ;
- Être disponible pour participer à l'édition 2023 du Festival de Cannes et y être présent pour la projection en mai 2023 ;
- Respecter les conditions et modalités de la procédure d'inscription et de manière générale les conditions du règlement (accessible à l'étape 1 du formulaire d'inscription) ;
- Ne pas avoir de lien familial/de parenté (enfants, parents, conjoints etc.) avec les personnes qui participent à la désignation des lauréats.

Les éléments suivants vous seront demandés :

- Un CV (format Word ou PDF) ;
- Une/des photo(s) (format JPEG) ;
- Une vidéo libre de trente secondes à une minute (tournage avec votre téléphone possible), pour vous présenter, raconter votre parcours professionnel - et plus si vous êtes inspiré ;
- Un document officiel d'identité (copie faisant apparaître très clairement la date de naissance au format JPEG).

Facultatif :

- Une/des démo(s) vidéo*

*Uploader la vidéo sur Vimeo ou YouTube en mode « publique » ou « non répertoriée ». Ne pas passer par WeTransfer. Ne pas utiliser de mot de passe.

Contacts

Caroline Buire, responsable de la communication événementielle de l'Adami

cbuire@adami.fr - 01 44 63 10 84

Laure Pelen, cheffe de projet Talents Adami Cinéma

talents@adami.fr - 01 44 63 10 15



Retrouvez toute notre actualité sur www.adami.fr

Société de services aux artistes interprètes : gestion des droits, défense des intérêts, aide financière aux projets et accompagnement de carrière.